Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Jeudi, 23 Mai 2013 00:00 -

Selon le rapport annuel de l'Agence européenne pour l'environnement sur la qualité des eaux de baignade en Europe, 94 % des sites de baignade de l'Union européenne sont conformes aux normes minimales de qualité de l'eau. La qualité de l'eau est excellente sur 78 % des sites et, par comparaison avec le rapport de l'année dernière, près de 2 % de sites supplémentaires respectent les normes minimales.
Chypre et le Luxembourg se distinguent, car tous leurs sites de baignade répertoriés présentent une excellente qualité de l'eau. Huit autres pays ont des valeurs excellentes pour la qualité de l'eau, supérieures à la moyenne de l'UE: Malte (97 %), la Croatie (95 %), la Grèce (93 %), l'Allemagne (88 %), le Portugal (87 %), l'Italie (85 %), la Finlande (83 %) et l'Espagne (83 %).
Cette situation représente une amélioration par rapport aux résultats de l'année dernière, avec le maintien d'une tendance positive puisque la surveillance des eaux de baignade a démarré dans le cadre de la directive sur les eaux de baignade en 1990.

en savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: La qualité des eaux de baignade européennes est en constante amélioration